

Sécheresse

« Si aucun hectare de paille n'est broyé, on est potentiellement à l'équilibre »

La solidarité entre éleveurs et céréaliers du département s'organise. Les organisations professionnelles se mobilisent autour du 05 49 44 75 73, numéro unique pour répondre aux interrogations de chacun.

Réunies mardi dernier en conseil agricole départemental, les organisations professionnelles montrent à nouveau leur volonté d'aider tous les agriculteurs à traverser la sécheresse avec le moins de dommages possible. La cellule de crise, opérationnelle depuis un peu plus de deux semaines, s'articule autour d'un numéro unique, le 05 49 44 75 73. Éleveur en quête de fourrage, céréalier qui propose de la paille ou souhaitant mettre ses terres à disposition, une question sur la mise en place des contrats... Ce numéro est prévu pour faire face à toutes les demandes. Et les appels ne manquent pas. D'ores et déjà plus de 200 demandes de fourrage font face à une faible trentaine d'offres.



La cellule de crise sécheresse s'organise autour d'un numéro unique, le 05 49 44 75 73.

« Nous avons reçu presque autant d'appels de gens qui veulent des renseignements sur la mise en place d'échanges déjà prévus. » Pierre-Yves Bouvier, président de la chambre d'agriculture, précise que « les céréaliers, en aidant les éleveurs, sauvent leurs clients, car les céréales servent avant tout d'aliment aux animaux. » Même si cela va de soi, il tient à rappeler que la paille, objet de toutes les attentions du moment, est nécessaire pour l'alimentation de base des ruminants en ces temps de diète de foin. « Ce fourrage de fortune, moins nutritif que le foin, nécessite l'ap-

port de complément. » Ce double surcoût pénalise les éleveurs. Et pour éviter de voir les cheptels s'amoinrir faute d'aliments, le Conseil général travaille à la mise en place d'une aide financière (voir encadré).

D'importants besoins

En année normale, la production de paille du département avoisine les 500 000 tonnes. 200 000 sont utilisées dans la Vienne et 100 000 sont vendues hors zone de production. Aujourd'hui, les rende-

ments semblent être divisés par deux. « Si pas un seul hectare de paille n'est broyé, on est potentiellement à l'équilibre. » Le président de la chambre veut croire que le « bon sens paysan et la solidarité » vont être suffisants pour y parvenir sans avoir à demander au préfet un arrêté d'interdiction de broyage des pailles. Dominique Marchand, président de la Fdsea, met en avant le besoin de sécurité du céréalier qui accepte de ne pas broyer sa paille. « L'assurance d'un prix minimum lui permet de compenser avec la fumure de son champ; l'enlèvement de la paille doit se faire rapidement, et il a besoin d'être en relation avec l'éleveur. » Certains céréaliers font preuve d'une bonne volonté évidente en acceptant même de mettre à disposition d'éleveurs des terres pour semer au plus tôt des cultures dérobées. Cette solution permet d'entrevoir l'espoir de fourrages d'automne. Les coopératives entrent en jeu pour trouver ces semences dont la demande est forte aujourd'hui.

MARIE-LAURE LAUCOURNET
Pour déposer une demande de fourrage ou proposer sa paille, un seul numéro, le 05 49 44 75 73 ou

Aide pour les éleveurs

Le Conseil général réfléchit activement aux modalités d'une aide pour les éleveurs. Yves Gargouil, président délégué à l'agriculture, précise qu'elle « ne doit pas être anecdotique, mais substantielle ». Avant de définir une enveloppe précise, le travail s'articule autour des besoins départementaux et des critères à prendre en compte (surface en herbe, UGB...). « Les modalités doivent être définies avant la fin du mois de juillet pour un versement de l'aide en septembre. » Et le syndicat majoritaire de rajouter qu'il « ne doute pas que la démarche du Conseil général parviendra sur le terrain bien plus rapidement que certaines annonces faites depuis près de trois semaines dont la seule avancée concerne les conditions restrictives. »

sur www.vienne.chambagri.fr.

TOUTES LES INFOS EN DIRECT SUR NOTRE PAGE SPECIALE : www.vienne-rurale.fr/?page_id=7325

Idée

Quand la dolomie vient remplacer la paille

Dans le contexte de sécheresse, et alors que la paille va manquer, l'utilisation de la dolomie peut s'avérer très utile. Détail avec deux agriculteurs et leur fournisseur de cette roche sédimentaire.

Pour les éleveurs, la priorité, c'est d'économiser la paille. Une paille alimentaire, qui est également utilisée pour pailler les animaux. C'est sur ce deuxième emploi que les carrières Iribarren (à Usson-du-Poitou), proposent une alternative particulièrement intéressante : utiliser de la dolomie pour accueillir les bovins, ovins ou caprins. « Nous travaillons sur le sujet depuis plusieurs années, et l'avons déjà fait tester à plusieurs reprises par des agriculteurs, de Vienne



Les vaches sont visiblement plutôt à l'aise sur le sol recouvert de dolomie.

ou Charente » lance Pascal Picault. Dans le Gaec Texereau, à Surin, Frédéric et Guy Texereau sont déjà convaincus par le procédé. Il y a quelques semaines, ils ont installé de la dolomie dans une aire de 250 m². « Nous avons mis une botte de paille, puis recouvert d'une couche de 12 cm de dolomie » explique Frédéric Texereau. Une couche de sédiments fine,

qui a rapidement plu aux vaches limousines de l'exploitation. « Pour cette même aire, qui contient 25 vaches, je mets habituellement une botte par semaine. Là, je pense ne plus avoir à intervenir de l'été ». Un gain de temps de travail, et bien sûr de paille. « J'ai acheté 50 ha de paille, qui me serviront uniquement à l'alimentation ! » se réjouit Guy Texereau. À la fin de



C'est cette fine roche qui peut remplacer la paille.

l'été, les couches de paille et de dolomie seront ensuite épanchées dans les champs de l'exploitation. « C'est un bon amendement pour les terres, puisque la dolomie contient 30 % de calcium et 20 % de magnésium, et qu'elle absorbe les jus et assèche les bouses » assure Pascal Picault. Un amendement, particulièrement adapté aux sols acides de la Vienne, qui peut d'ailleurs être utilisé en agriculture biologique. Enfin, selon les techniciens Coréa, qui suivent l'exploitation, la dolomie est importante pour le

confort des animaux, et limite même les risques de pneumonies, puisqu'il y a moins de poussière. Une alternative dans laquelle les agriculteurs Civraisien ne voient que des avantages. Même le prix les a séduits : 25 euros la tonne. « Et c'est un prix constant, qui ne subit pas les mêmes variations que les produits agricoles » lance Pascal Picault.

Seul désagrément de la dolomie : sa sensibilité à l'eau. « Il faut éviter de la souiller par l'eau. Un abreuvoir qui fuit, ça n'est pas recommandé, pour la dolomie, comme pour la paille d'ailleurs » lance Frédéric Texereau. D'ici quelques jours, au fur et à mesure qu'il rentrera ses autres bovins des prairies, il recouvrira ses autres aires de dolomie. « Je vais aussi essayer de mettre de la dolomie sur du fumier sec, pour tester ».

ÉLISABETH HERSAND